



**Présentation du Commentaire officiel sur la Convention du Cap et le Protocole aéronautique –  
Quatrième Edition (2019) par le Professeur Sir Roy Goode C.B.E., Q.C. et le Professor Jeffrey  
Wool (Secrétaire Général du AWG)**

**Jeudi 9 mai, 17 h 30**

Le Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le Protocole aéronautique, produit par le Professeur Sir Roy Goode conformément à une Résolution de la Conférence diplomatique du Cap, a été publié en 2002 et est rapidement devenu le



guide par excellence de la Convention et du Protocole aéronautique. Il a été révisé pour la dernière fois en 2013. Beaucoup de choses ont changé au cours des cinq dernières années. La Convention a maintenant été ratifiée par 79 Etats et le Protocole par 76 Etats, ainsi que par l'Union européenne (c'est-à-dire la Communauté européenne au moment de la ratification). L'expérience du secteur de l'aviation, fondée sur un grand nombre de transactions inscrites au titre de la Convention et du Protocole - le million d'inscriptions a été atteint en janvier 2019 -, a révélé une multitude de nouvelles questions qui doivent être traitées. En outre, le Registre international pour les biens aéronautiques a été progressivement mis à jour et des installations sensiblement améliorées sont en cours d'élaboration et feront l'objet d'un nouveau règlement devant entrer en vigueur en 2019 après approbation par le

Conseil de l'OACI. Dans cette quatrième édition, Sir Roy a largement révisé et élargi le Commentaire officiel pour tenir compte de ces développements et d'autres développements importants. La nouvelle version du Commentaire officiel est un guide essentiel pour tous ceux qui sont intéressés ou impliqués dans le financement et le leasing aéronautique.

Sir Roy Goode est également l'auteur du Commentaire officiel sur la Convention et le Protocole de Luxembourg, tel que mandaté par la Conférence diplomatique de Luxembourg en 2007, ainsi que du Commentaire officiel sur la Convention et le Protocole spatial adopté par une Conférence diplomatique à Berlin en 2012, dont des exemplaires peuvent être achetés à UNIDROIT.



*Sir Roy Goode, CBE, QC, est professeur émérite de droit à l'Université d'Oxford, membre émérite du St John's College, Oxford, et membre de la British Academy. Il a été Président du Comité d'étude d'UNIDROIT à l'origine du projet du Cap, Rapporteur des trois sessions conjointes du Comité d'experts gouvernementaux d'UNIDROIT et du Sous-comité juridique de l'OACI, Président du Comité de rédaction de la Conférence diplomatique du Cap et Rapporteur de la Commission plénière à la Conférence diplomatique pour l'adoption du Protocole ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, ainsi que de la Conférence diplomatique chargée d'adopter le Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux.*

**Jeffrey Wool** est le Secrétaire Général du **Groupe de travail aéronautique** (AWG), un groupe international sectoriel sans but lucratif qui travaille à l'élaboration de politiques, réglementations et règles visant à faciliter le financement et le leasing aéronautique international avancé. Jeffrey agit à ce titre en détachement de **Blakes**, un cabinet d'avocats international de premier plan. Jeffrey est également professeur de droit des affaires internationales à l'**Université de Washington**. Il est chercheur principal au Harris Manchester College d'Oxford et membre affilié de la faculté de l'**Université d'Oxford**. Il est le Président de la **Fondation d'UNIDROIT**.



Jeffrey a joué un rôle central, au nom de l'AWG, dans l'élaboration, la négociation et la ratification/mise en œuvre nationale de la Convention du Cap (CTC). Il a présidé le groupe qui a préparé le projet initial du Protocole aéronautique, préside le Comité consultatif international pour le Registre international de la CTC, et est le directeur exécutif du projet universitaire Oxford - UW CTC.

Il dirige maintenant un projet mondial de promotion et d'évaluation de la ratification et de la conformité à la CTC.

Jeffrey coordonne tous les projets de l'AWG, y compris la réforme des banques (exigences de capital), le crédit à l'exportation et la circulation transfrontalière des aéronefs, et travaille quotidiennement avec les gouvernements et les organisations internationales du monde entier.